



Projet
Pédagogique
2024/2025

Crissey



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	4
I. Les valeurs d'Alfa3a.....	4
II. Les intentions éducatives.....	4
III. Les objectifs du projet pédagogique.....	4
L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	11
I. Historique.....	11
II. Locaux et emplacement.....	11
III. Public de la structure.....	11
L'EQUIPE D'ANIMATION.....	15
I. La direction.....	15
II. Rôle des animatrices référentes.....	15
III. Rôle de l'animateur.....	16
IV. Formations et évaluation.....	16
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	17
I. L'accueil en permanence.....	17
II. Associer à, et pour la vie de la structure.....	18
III. Accompagner l'épanouissement.....	19

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs que souhaite la collectivité en corrélation avec ceux de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs, la culture et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

Les accueils de loisirs sont gérés par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires.

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

L'ALSH garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en lien avec les orientations de la ville de Crissey, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

Différents axes sont mis en valeurs sur les actions de l'ALSH de Crissey.

1. Pour Le secteur enfance

AXE 1 : Etre un lieu de vie et d'épanouissement pour tous

AXE 2 : Découvrir de nouvelles pratiques artistiques, culturelles, sportives, scientifiques, techniques et environnementales

AXE 3 : Apprendre la vie en collectivité et le vivre ensemble

AXE 4 : Respecter les rythmes de vie des enfants

AXE 1 :

A large, stylized orange cloud graphic with a white border, containing the text 'Etre un lieu de vie et d'épanouissement pour tous'.

Etre un lieu de vie et
d'épanouissement pour
tous

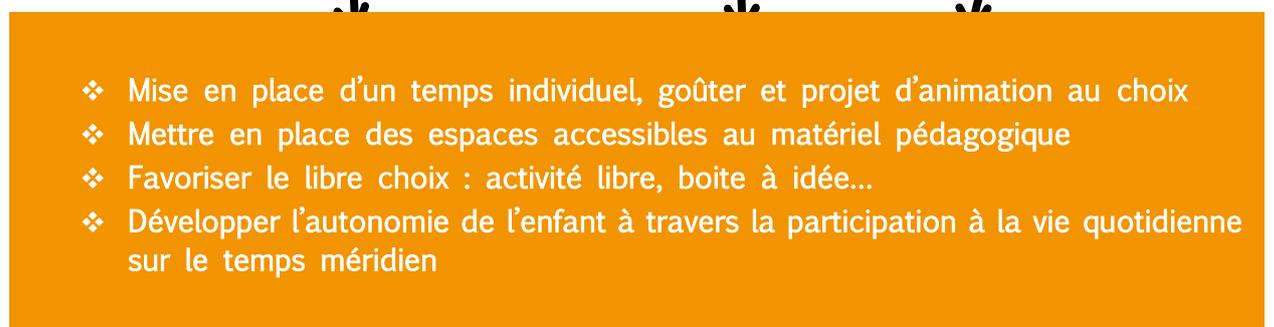
Objectifs opérationnels :



Critères :



Moyens :



AXE 2 :

Découvrir de nouvelles pratiques

Objectifs opérationnels :

Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur

Sensibiliser et accompagner les animateurs dans la conception de projets d'activités

Initier l'enfant à de nouvelles pratiques sportives, manuelles...

Critères :

Sensibilisation à la tolérance et la bienveillance à travers des projets

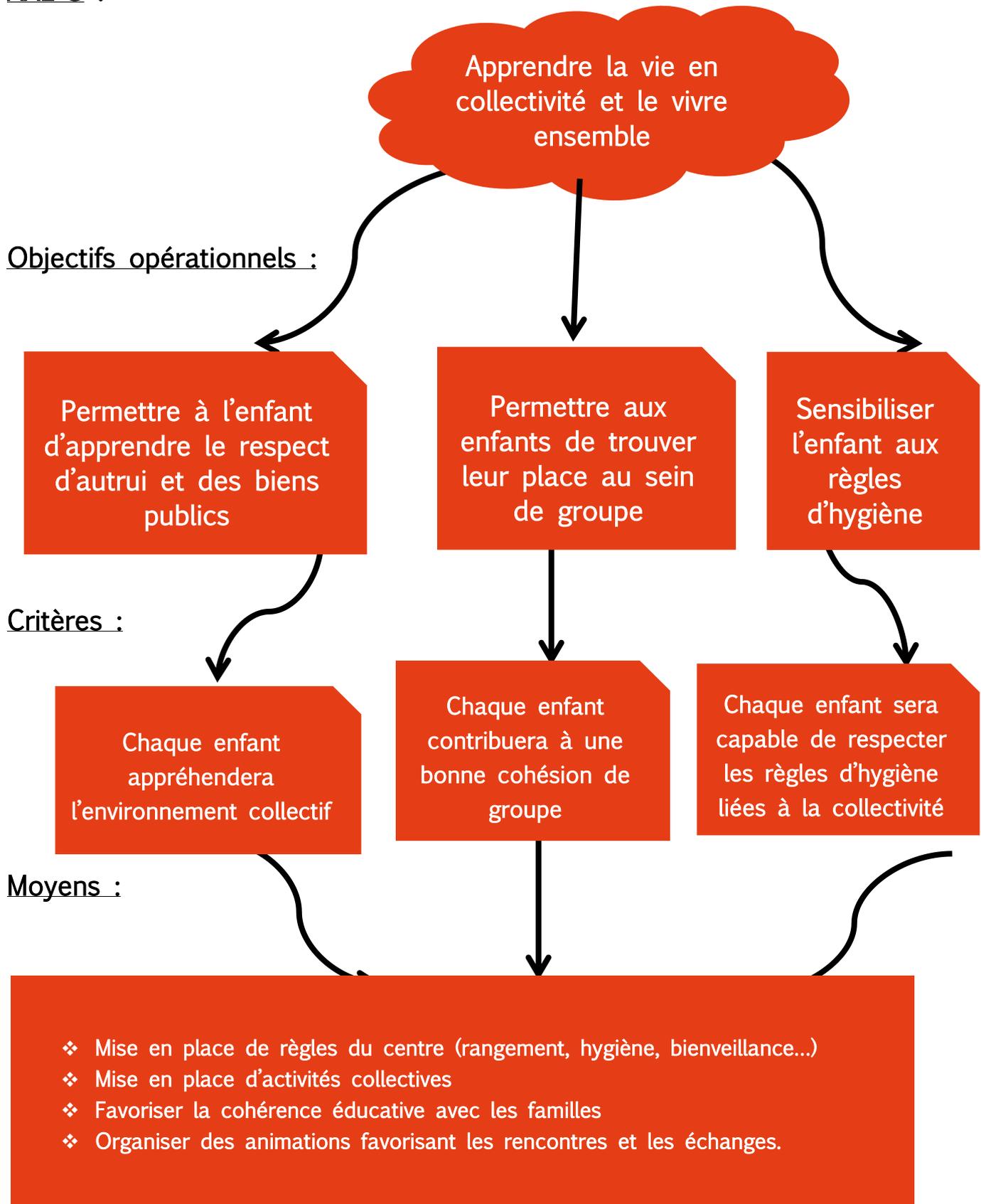
Les animateurs doivent être maître des activités proposées

Les enfants sont acteurs de leur activité

Moyens :

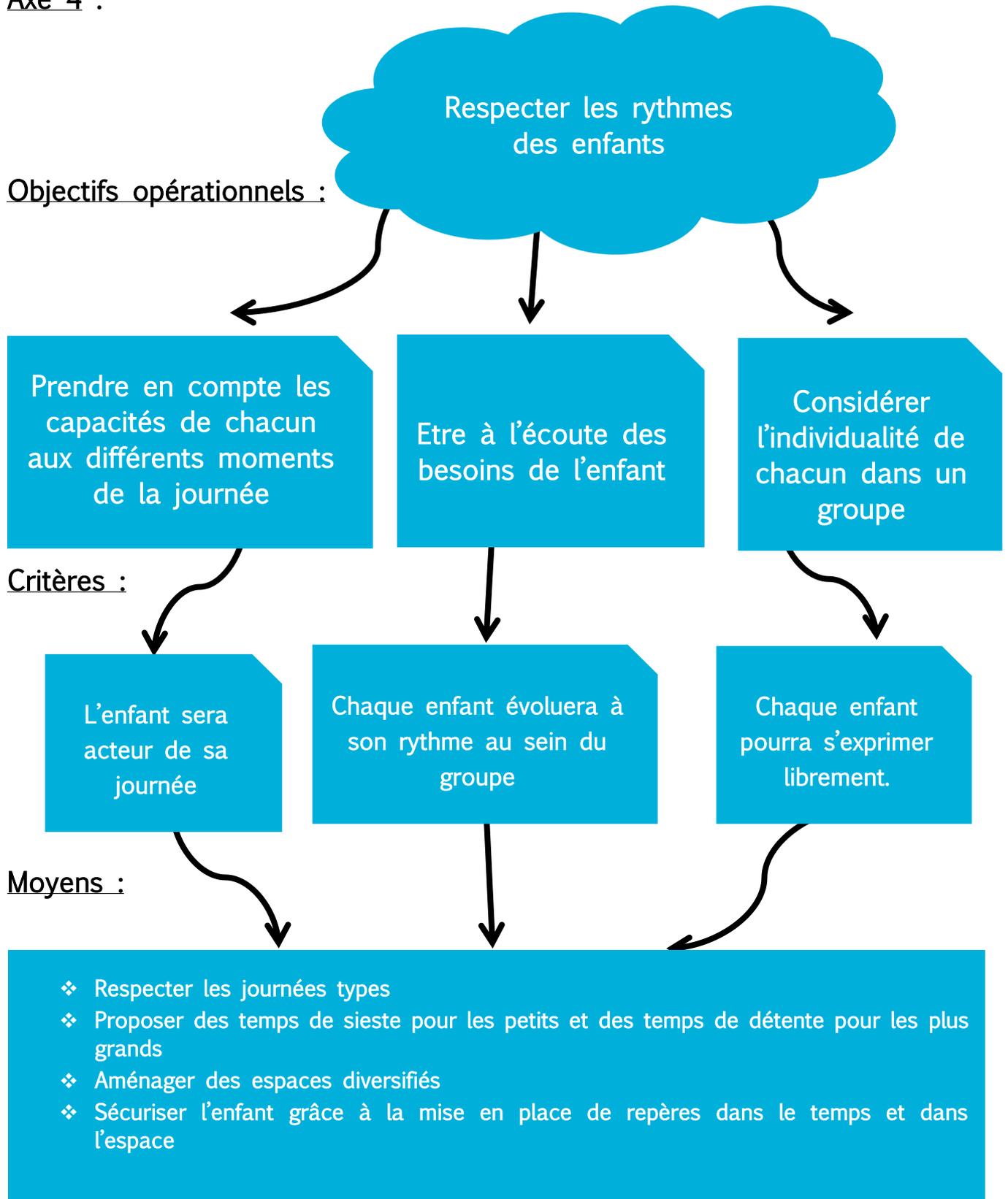
- ❖ Mise en place d'ateliers découvertes
- ❖ Temps de préparation pour la recherche et la mise en place des activités
- ❖ Formation aux nouvelles activités
- ❖ S'appuyer sur la commune et son tissu associatif
- ❖ Participation à des projets collectifs
- ❖ Organisation de temps forts : sorties, intervenants, jeux grandeurs nature...

AXE 3 :



Axe 4 :

Objectifs opérationnels :



2. Pour l'accueil jeunes

Les besoins et les attentes de ce public sont différents de ceux du public 3-11 ans.

Une junior association a été créée en mai 2019 afin de sensibiliser les jeunes à la démarche de projet.

Elle a été dissoute en septembre 2022 par manque de participant. Nous gardons la possibilité d'accueillir des jeunes.

Une programmation pour les collégiens selon leurs demandes est proposée pour les vacances scolaires afin de relancer le secteur.

Le travail est axé sur les objectifs suivants :

- Accueillir tous les jeunes dans un espace accessible à tous et pour tous
- Rendre les jeunes acteurs de leur temps d'activité
- Investir les jeunes au sein de projets collectifs, individuels, évènementiels, communaux et favoriser leur autonomie.
- Faire de la prévention auprès des jeunes (réseaux sociaux, les médias, santé...)

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

La structure est gérée par une association loi 1901 : Alfa3a (Association pour le Logement la Formation et l'Animation : Accueillir, Associer et accompagner). Elle a pour but de mettre la personne au cœur de l'action.

Crissey est une commune française située dans le département de la Saône et Loire à proximité de Chalon Sur Saône, en région Bourgogne-Franche-Comté.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

II. Locaux et emplacement

Les installations de Crissey sont ouvertes pour les enfants de 3 à 16 ans. La Commune de Crissey met à disposition de l'Association Alfa3a, à titre gratuit, pour être utilisés à la réalisation des objectifs et du programme d'actions, les locaux suivants :

- Accueil de loisirs Place Fürfeld
- Cour des écoles
- Restaurant scolaire "le Colibri"

Organisation des locaux :

Nous disposons de 3 salles d'accueil dont deux pouvant être divisées en deux espaces grâce à des parois.

Au rez-de-chaussée :

- Une grande salle (pouvant être scindée en 2) pour les 3/5 ans avec une entrée indépendante ainsi qu'une petite cour.
- Une grande salle (pouvant être scindée en 2) pour les 6/10 ans avec une entrée indépendante ainsi qu'une cour.

A l'étage : une grande salle accueillant les ados sur les vacances ou les ateliers danse, éveil corporel et cuisine la semaine en périscolaire avec une entrée indépendante.

III. Public de la structure

Caractéristique du public accueilli :

Les Accueils de Loisirs ainsi que l'accueil jeunes accueillent principalement et prioritairement les enfants de la commune de Crissey et les enfants de familles ayant un lien particulier avec la Commune.

Les enfants accueillis sur la structure ont de 3 à 16 ans. Mais cette tranche d'âge est ajustée selon le type d'accueil proposé (périscolaire, mercredi, vacances scolaires, accueil jeunes). La capacité d'accueil varie également selon ces critères.

Types d'accueil :

- Périscolaire matin :

Matinée du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h35

L'accueil périscolaire est organisé dans les locaux dédiés au périscolaire, il débute le jour de la rentrée et prend fin le dernier jour de l'année scolaire, l'enfant peut être accueilli à titre permanent ou occasionnel en fonction des besoins des parents.

- Périscolaire soir :

Soirée du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h35 à 19h00

Ces temps périscolaires sont organisés de :

- 16h45 à 17h15 afin de proposer une collation (fournit par les parents)
- 17h15 à 19h00 afin de proposer par période des activités thématiques à caractère artistique, sportif et culturel. Ces propositions pourront évoluer en fonction du nombre d'enfants inscrits et du personnel dont la structure dispose.

Ateliers danse :

- Pour les élémentaires : le mardi et le vendredi de 17h à 18h00
- Pour les maternelles : le lundi de 17h à 18h

Les groupes d'enfants sont constitués pour l'année scolaire complète.

Ateliers cuisine :

- Pour les élémentaires : le jeudi de 17h à 18h15
- Thématiques et inscriptions par périodes scolaires de vacances à vacances.

- Périscolaire temps méridien :

Midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h35

Au nouveau restaurant scolaire de la commune "le colibri", self à l'assiette pour les enfants d'élémentaire et service à table pour les maternelles.

Possibilité de repas de substitution ou d'apporter le panier repas sous condition de fournir un plan d'accueil individualisé. (PAI)

Organisation type :

11h45-12h : prise en charge des enfants à la sortie de la classe et passage aux toilettes

12h-13h30 : repas en deux services de 45 minutes

12h45-13h35 : temps libre avec propositions de jeux collectifs, de société, lecture ou activités manuelles rapide.

13h35 : retour des enseignants

La répartition en petits groupes dans des zones définies est privilégiée afin de canaliser l'énergie des enfants et garantir une meilleure surveillance.

L'adulte référent propose des activités variées durant la semaine et qui répondent aux goûts des enfants. La possibilité de jouer en autonomie, de discuter ensemble est privilégiée afin de répondre aux attentes et envies des enfants.

- Péri-scolaire Mercredi :

Pour les enfants de maternelle et d'élémentaire

Mercredi matin sans repas de 7h30 à 12h

Mercredi matin avec repas de 7h30 à 14h00

Mercredi après-midi sans repas de 13h30 à 18h30

Mercredi après-midi avec repas de 11h30 à 18h30

Mercredi en journée complète de 7h30 à 18h30

- Vacances scolaires :

Pour les enfants de maternelle et élémentaire

En journée complète de 7h30 à 18h30

Matin avec repas de 7h30 à 14h00

Matin sans repas de 7h30 à 12h00

Après-midi avec repas de 11h30 à 18h30

Après-midi sans repas de 13h30 à 18h30

- Séjour été :

Cinq jours de camp aquatique et sportif sont proposés chaque mois de juillet. Il s'agit d'un moment d'échange et de partage entre adultes et enfants ou l'autonomie, le respect et la vie en collectivité est mise en avant. Les activités proposées favorisent l'esprit d'équipe.

- Jeunes :

Mercredi après-midi

En période de vacances : journée complète ou demi-journée après-midi selon le programme établi

Accueil des enfants en situation de handicap :

Dans un premier temps les parents seront accueillis par la directrice afin de procéder à un échange d'information.

La directrice expliquera le fonctionnement de l'accueil de loisirs ainsi que les conditions d'encadrement.

A son tour, la famille pourra expliquer le handicap de son enfant : ses capacités, ses difficultés. Cette rencontre permettra d'établir si l'accueil de loisirs est adapté pour l'enfant.

Un projet d'intégration sera établi par écrit afin qu'ensemble la famille et la directrice définissent les éventuels aménagements dans l'organisation de l'accueil.

La limite de l'accueil de cet enfant sera ses difficultés à s'adapter à la collectivité.

Une fiche technique, remplie à la suite de l'entretien permettra de transmettre à l'équipe des informations claires sur l'enfant. Au cours des réunions d'équipe, nous informerons nos animateurs sur les particularités de l'enfant.

Une période d'adaptation sera programmée lors d'une période basse de fréquentation afin de prendre le temps de faire connaissance avec l'enfant et que celui-ci soit accueilli en douceur. Une communication régulière sera établie avec la famille afin de transmettre aux parents les bons moments partagés à l'accueil de loisirs ou les éventuelles difficultés rencontrées. Ces intégrations d'enfants en situation de handicap à l'accueil de loisirs se traduisent généralement par de belles expériences de partage et de jeux entre enfants.

Partenariats :

- Association des paralysés de France *France handicap* :

Accueil pour les repas d'enfants en fauteuil durant les stages de rééducation qui sont proposés à l'école élémentaires de Crissey sur des périodes de vacances.

Soutien de professionnels dans les méthodes de gestion et de prise en charge.

- Personnel encadrant les enfants de l'ulis TSA de l'école élémentaires

Accueil pendant le temps méridien scolaire.

Réunion de bilan avec les éducateurs, enseignants EVS des enfants pour faire le point et mettre en commun les évolutions ou difficultés afin de trouver des solutions ensemble.

Accueil des enfants de moins de 6 ans.

L'accueil des enfants de maternelle se fait :

Dans un lieu avec du mobilier adapté.

Dans le respect du rythme :

- Avec salle de sieste ou lecture d'histoire
- Alternance de temps : Activités/ jeux divers /jeux d'imitation (dinette, poupées...)
- Affichage pour faciliter les repères dans le temps et l'autonomie.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un repère pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

I. La direction

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de garde des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

II. Rôle des animatrices référentes

Sous l'autorité de la Directrice de l'Accueil des Loisirs, les animatrices référentes prennent en charge les animateurs de leurs secteurs. Elles organisent et planifient des temps de travail avec eux et organisent la gestion quotidienne des enfants.

Elles participent à la gestion globale de la structure et peuvent être amenées à la diriger en l'absence de la directrice dans le respect de son fonctionnement habituel.

Une fois par semaine les animatrices référentes sont amenées à faire le point sur la vie de la structure auprès de la directrice et à la tenir informée de tout évènement nouveau (dysfonctionnement, échanges avec des partenaires, soucis avec un enfant, information famille ou autre). Toutefois en cas d'évènement important elles doivent tenir informée dans les plus brefs délais la directrice.

Cet échange permet également de poser sous forme d'objectifs les tâches urgentes à effectuer.

III. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

IV. Formations et évaluation

Un livret pédagogique est donné aux membres de l'équipe avant chaque période de vacances. On y retrouve :

- Les objectifs et moyens du temps d'accueil selon la thématique
- Les attentes de la période
- Le descriptif de la journée
- Le rôle attendu de l'animateur
- Des conseils : autorités, posture ...

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux directeurs de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la DRAJES ou d'autres partenaires : tel que l'accueil d'enfants atteint de trouble du neuro développement...

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Des temps d'accueils

L'animateur discute avec les parents pour que ces derniers soient toujours informés du programme de la journée et des journées à venir. Il évite d'exposer tous les problèmes rencontrés avec l'enfant car il apparaîtra comme incompetent. Ça n'est qu'après une décision prise suite à une réunion pédagogique que les parents peuvent être avisés. Cependant, l'interlocuteur sera très souvent le directeur ou son adjoint.

L'animateur sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il est présent et d'autant plus actif aux moments de l'accueil et du départ.

Communication avec les familles

Afin de respecter le plus possible l'environnement la communication avec les familles se fait par mail ou directement sur le portail famille pour ceux qui le possède.

Un panneau d'affichage est présent sur la structure et quelques plaquettes sont imprimées à la demande des familles qui le souhaitent.

Accueillir l'enfant dans sa famille

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans. Une procédure en cas d'absence du directeur est affichée dans le bureau à destination de l'équipe.

Soigner

La direction et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. Un assistant sanitaire est nommé.

- **Trousse à pharmacie :**

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

- **Les allergies :**

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

- **La prise de médicaments :**

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

- **L'hygiène :**

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a.

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants sur des temps d'activités.

La Mairie

Financeur, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales

La CAF de Saône et Loire finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Le SDJES est un réel partenaire dans le travail concernant la réglementation et l'accompagnement des équipes sur le terrain. Il est également un soutien en terme de formation des animateurs.

*Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble,
Faire équipe.*

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités :

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants.

Les activités sportives et jeux collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence d'équipements sportifs à proximité des sites et leur localisation dans des espaces de verdure favorisent les activités sportives, de plein air et d'éducation à l'environnement.

Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.

Accompagner c'est écouter les besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

Applicable au 1 septembre 2024

Accueil de loisirs de CRISSEY
Association Alfa3a
3, place de Fürfeld - 71530 CRISSEY
Tél. 06.83.72.85.83
Mél. crissey.alth@alfa3a.org

